



Retrouvons-nous sur :

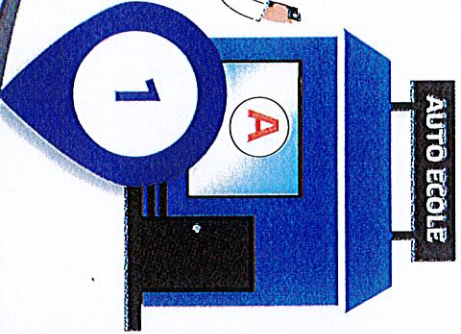


www.hautsdefrance.fr

*Aide cumulable avec d'autres dispositifs. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager (article L. 312-5 du code de la consommation).

• AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE RÉGION HAUTS-DE-FRANCE
• €* 1000 A JUSQU'À 18 ET 30 ANS, PROFITE D'UN PRÊT JUSQU'À 1000 €*
• TU AS ENTRE 18 ET 30 ANS, PROFITE D'UN PRÊT JUSQU'À 1000 €*

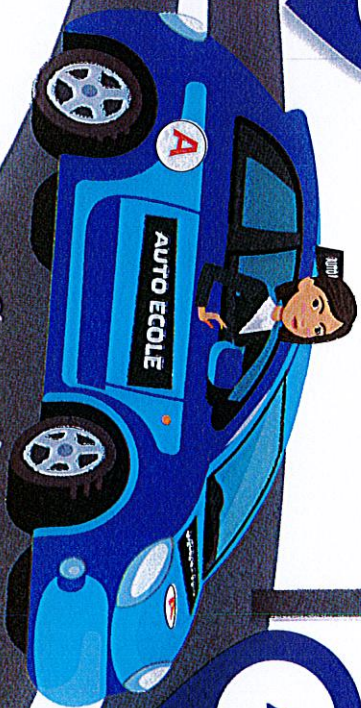
Compléter le plan
de financement
et le planning dans
son auto-école



Saisir la demande sur
hautsdefrance.fr/
permis



Versement du prêt



C'est parti
pour les leçons de conduite !

